

Les outils techniques de la lutte anti-drone évoluent | Le Net Expert Informatique



Les outils techniques
de la lutte anti-drone
évoluent

Depuis octobre 2014, plusieurs dizaines de survols de sites sensibles par des drones ont été enregistrés. Des centrales nucléaires, des sites militaires ou encore le palais de l'Elysée ont été survolés par de petits engins difficiles à bloquer. Une mobilisation sans précédent a été lancée par le gouvernement et les entreprises. A l'occasion du Salon du Bourget, où des dizaines de drones civils et militaires sont présentées, 20 Minutes fait le point sur les outils techniques de la lutte anti-drones...

Vers une intégration de plusieurs dispositifs

Plusieurs systèmes regroupant des outils de détection, d'identification et d'interception sont en phase de développement. La société d'ingénierie JCPX Development a signé ce mercredi au Salon du Bourget un partenariat avec la direction des services de la navigation aérienne, Aveillant (groupe Altran), SkySoft et l'Ecole nationale de l'aviation civile (Enac) pour son système « Uwas – UAV Watch and Catch System ».

Ce dispositif comprend un radar pour détecter les engins volants, des caméras pour vérifier leur identité et les localiser, mais aussi des drones pour recueillir des données, voire les neutraliser grâce « à une claqué magnétique », explique le président de JCPX Jean-Christophe Draï.

Ce système succède à deux projets primés en mars par l'Agence nationale de la recherche pour le compte du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN). Le premier, « Boreades », est développé par CS Systèmes d'information et deux PME. Il regroupe un système enregistrant la signature thermique du drone, le recueil de son image grâce à un réseau de caméras au sol, un leurre des repères GPS du drone, et une neutralisation de la télécommande de l'opérateur.

Des projets primés par l'Agence nationale de recherche

Le deuxième projet, « Angelas », est piloté par l'Onera, le centre français de recherche aérospatiale, dans le cadre d'un consortium réunissant trois industriels et quatre laboratoires publics de recherche. Ce dispositif recouvre la détection et l'identification des drones grâce à des caméras et des lasers, des équipements radars et acoustiques. Il peut utiliser le brouillage électronique.

Un brouillage des données de navigation (ondes radios, liaisons wi-fi, guidages par GPS) qui peut poser problème : « Le brouillage n'est pas directionnel. Dans la zone concernée, tout le monde le subit. Le GPS des voitures ne fonctionnera plus, les téléphones seront hors d'usage », relève Jean-Christophe Draï. La technique est difficilement utilisable en milieu urbain, où la chute d'un drone peut être dangereuse.

Le drone anti-drone

Une autre solution anti-drone est développée depuis plusieurs mois par l'entreprise française Malou Tech. Son drone « Intercepteur » fonce vers sa proie avant de la prendre dans ses filets. Mais selon une vidéo de présentation, un as du télépilotage semble pouvoir facilement échapper à ce drone anti-drone.

Le laser « tueur » de drone

Plusieurs pays, dont les Etats-Unis, la Chine et l'Allemagne ont développé des lasers anti-drones. La Chine paraît aujourd'hui en pointe dans ce domaine, avec un laser pouvant détruire, dans un rayon de deux kilomètres, des drones de petite taille. Cependant, ce système a ses limites : Difficilement utilisables par mauvais temps, les lasers ne sont pas adaptés au milieu urbain.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.20minutes.fr/societe/1634983-20150618-survol-zones-sensibles-outils-techniques-lutte-anti-drone-evoluent>

Par Anne-Laëtitia Béraud